



AGENDA

Jeudi 2 juillet

Sortie à Prévelles - Tuffé
Départ à 8H30 Place de l'Ancienne Gare
ou RDV à 9H à Prévelles - Place de l'Eglise
(Amitié en marche)

Cartes

(dernier jeudi avant reprise le 27 août)
14H - Petite salle polyvalente
(Généralités Mouvement)

Vendredi 3 juillet

Pique-nique des enfants de l'école
(Cantine Scolaire)

Lundi 6 juillet

Randonnée à Duneau
Départ à 13H45 - Salle polyvalente
(Généralités Mouvement)

Mardi 7 juillet

Permanence Conseillers départementaux
Christophe CHAUDUN et Isabelle LEMEUNIER
16H00 à 16H45 - Mairie

Vendredi 10 juillet

Journée pique-nique Mortier Charmant
Rendez-vous à 11H30
(Généralités Mouvement)

Mardi 14 juillet

10H00 Tir à la carabine
12H30 Vin d'honneur
16H00 Jeux pour les enfants
Rendez-vous place de l'église
21H45 Retraite aux flambeaux
Départ Mairie
23H00 Feu d'artifice au stade
(Voir encadré au verso)

Les lundis 13, 20 et 27 juillet

Randonnée à Sillé le Philippe et environs
Départ à 14H - Salle polyvalente
(Généralités mouvement)

Les jeudis 9, 16, 23 et 30 juillet

Randonnées sur Sillé et environs
Départ 9H - Place de l'Ancienne Gare
(Amitié en marche)

Lundi 3 août

Randonnée à Thorigné sur Dué
Départ à 14H - Salle polyvalente
(Généralités Mouvement)

(suite au verso)

Prochaine messe à Sillé

Samedi 18 juillet à 18H30

Pas de messe en Août



L'ANNÉE SCOLAIRE SE TERMINE...

Les nouveaux horaires liés à la réforme des rythmes scolaires, mis en place en septembre 2014, seront reconduits à la rentrée 2015. Lors du dernier comité de pilotage, qui s'est

tenu en avril 2015, il a été confirmé que la formule retenue serait pérennisée pour la prochaine année scolaire : **mêmes horaires et gratuité des activités**. Il a également été décidé que les inscriptions effectuées au trimestre impliqueraient une présence obligatoire chaque jour de la semaine mais qu'il serait possible de s'inscrire en choisissant les jours de la semaine pour toute inscription à l'année.

Cette organisation est imposée car il faut prévoir et respecter le taux d'encadrement nécessaire et conforme aux obligations émanant de la Direction de la Cohésion Sociale qui, je le rappelle, a exigé des horaires identiques dans les trois communes partenaires (Sillé, Torcé en Vallée et Saint-Célerin). **La cinquième matinée travaillée sera toujours le mercredi matin** et j'en profite pour clarifier la situation sur le sujet. La municipalité, à la demande du Conseil d'école, a validé la proposition établie visant à travailler le mercredi matin. Une réflexion aboutie, semble-t-il, avait été menée par le Conseil d'école constitué des enseignants et de parents d'élèves délégués avant que ne soient proposés les nouveaux horaires à la municipalité.

La seule obligation, incombant à la municipalité, suite à la réforme, consistait à mettre en place les nouveaux rythmes scolaires imposés par le gouvernement. Il est paradoxal de constater qu'il puisse être fait reproche à la municipalité de ne pas avoir pris en compte les problèmes que les parents pourraient rencontrer le mercredi après-midi. Il a toujours été indiqué que les problèmes d'organisation personnelle des parents le mercredi après-midi, suite à leur choix, ne pouvaient concerner la collectivité qui s'engageait à faciliter les éventuelles démarches liées aux éventuelles difficultés de ceux-ci mais en aucun cas à s'approprier celles-ci. Le centre aéré fonctionnait auparavant le mercredi toute la journée et, depuis la réforme, tous les mercredis après-midis à Torcé en Vallée. Il peut accueillir les enfants des trois communes signataires du Contrat Enfance Jeunesse. La démarche personnelle de parents concernés et responsables va permettre d'envisager une solution à moyen terme pour quelques familles et je tiens à les remercier pour leur implication.

Je souhaite à tous de bonnes vacances.

Guy PRUDHOMME

Samedi 4 juillet 2015 - 10H OUVERTURE DU BASSIN EXTERIEUR



Après 10 mois de travaux de rénovation et d'agrandissement, le Centre aquatique de Montfort le Gesnois vous accueille avec de nouvelles activités tant à l'intérieur, avec le nouvel espace de remise en forme/détente, qu'à l'extérieur avec le bassin à ciel ouvert chauffé toute l'année, la plaine de jeux d'eau pour enfants...

L'aménagement paysagé extérieur sera réalisé à l'automne prochain et un pentagloss viendra compléter les équipements extérieurs pour l'été prochain.

Parc des Sittelles - ☎ 02 43 54 01 70 - @ sittellia.fr

Combien Ça Coûte ?

€ TTC

1 870,49

A l'ordre de :

Fleurissement communal

MAIRIE
Rue Neuve
72460 SILLÉ LE PHILIPPE

Année 2014



Retrouvez les prochains numéros
chaque dernier vendredi du mois
Commerces - Mairie - Agence postale
Salle polyvalente - Halle des sports
et en ligne sur le site :
www.sille-le-philippe.fr

Jeudi 6 août
Sortie à Ceton
Départ à 8H15 - Place de l'Ancienne Gare
ou RDV à 9H à Ceton - Place de l'Eglise
(Amitié en marche)

Les lundis 10, 17 et 24 août
Randonnée à Sillé le Philippe et environs
Départ à 14H - Salle polyvalente
(Générations mouvement)

Mercredi 26 août
Bal animé avec Nicolas DEVOIR
14H - Salle polyvalente
Ouvert à tous, tables réservées
Viennoiserie offerte
(Générations mouvement)

Jeudi 27 août
Cartes
14H - Petite salle polyvalente
(Générations Mouvement)

Lundi 31 août
Randonnée à Prévelles
Départ à 13H45 - Salle polyvalente
(Générations Mouvement)

Les week-ends et jours fériés
du 1er mai jusqu'à la fin octobre
Pêche ouverte aux étangs
(Pêche du Mortier Charmant)

Tous les jeudis
Cartes
14H - Petite salle polyvalente
(Générations Mouvement)

Tous les vendredis
Entraînement pétanque
14H (selon météo) - Terrain de boules
(Générations Mouvement)

Gym senior Prévention santé
Arrêt des cours juillet et août
Reprise le 4 septembre
(Groupe associatif Siel Bleu)



Le CSSP - FOOT

recherche

des joueurs de tout âge
pour compléter ses effectifs,
des personnes souhaitant s'impliquer
dans la vie du Club

Contacteur Jérôme CARRE
au 06 08 55 97 51.

Informations Mairie



ORDURES MENAGERES et REDEVANCE INCITATIVE

Vous avez été nombreux à vous interroger sur votre facture d'enlèvement des ordures ménagères.

Depuis le **1er janvier 2014**, celle-ci intègre les tarifs de la redevance incitative qui s'appliquent à l'ensemble des communes de la Communauté de communes des Brières et du Gesnois, à laquelle appartient Sillé le Philippe.

Chaque foyer est équipé, en fonction de sa composition, d'un bac pour les ordures ménagères résiduelles. Vous avez la possibilité de changer la taille de votre bac en choisissant un bac immédiatement plus petit ou plus grand. C'est la puce électronique, système d'identification des containers, qui permet d'enregistrer le nombre de levées. La grille tarifaire de la redevance incitative se base sur une part fixe et une part variable qui correspondent à un nombre de levées. **Le poids des déchets n'est pas pris en compte dans le calcul de la redevance.**

La **part fixe** est identique pour chaque foyer. Elle englobe la collecte des ordures ménagères, l'accès aux déchèteries, la collecte des sacs jaunes, le vidage des conteneurs à verre et journaux/magazines.

Cette part fixe comprend l'abonnement annuel, un **forfait de 16 levées** et une taxe sur l'enfouissement des déchets (Taxe Générale sur les Activités Polluantes).

La **part variable** correspond à chaque levée supplémentaire facturée au-delà des 16 levées forfaitaires.

L'abonnement annuel au service, le forfait de 16 levées et la TGAP sont facturés une fois par an.

Les levées au-delà de 16 sont facturées l'année suivante.

Pour toute réclamation, s'adresser à la Communauté de communes ☎ 02 43 54 80 40

NOUVEL ESPACE CULTUREL

« La Passerelle » - Connerré

Inauguré le 6 juin dernier et accessible à tous. Il dispose d'une salle de spectacles, d'une médiathèque et d'un théâtre de verdure pour les spectacles en extérieur.

La **médiathèque** : emprunt de livres, de revues, de liseuses, de DVD, de CD, de jeux de société **gratuitement** sur inscription.

4 avenue Carnot - ☎ 02 43 89 46 90
Horaires d'ouverture www.connerre.fr

Manifestations

SMIRGEOMES

Pour la collecte et le recyclage des meubles usagés

NOUVELLE FILIÈRE

A partir du 1er juillet 2015
2 nouvelles bennes ÉCO-MOBILIER

Sur les déchèteries de : - THORIGNÉ-SUR-DUÉ
- SAINT-MARS-LA-BRIÈRE

Désormais, le mobilier usagé est trié et valorisé, il n'est plus enfoui* !

* Professionnels : pour déposer sans frais dans cette benne, pensez à faire votre demande de carte PRO Éco-Mobilier gratuite.

Ce programme est financé grâce à l'écoparticipation prélevée sur l'achat de chaque meuble. L'écoparticipation s'élève à 40% de recyclage d'ici fin 2015 et 50% de valorisation à l'horizon de 2017.

En place aussi sur la déchèterie de LA FERTÉ-BERNARD

Retrouvez plus d'informations sur notre site : www.SMIRGEOMES.fr

Programme Éco-mobilier

Dépliant horaires
Été 2015

TIS
www.les72.com

Ligne 12

Du 06 juillet 2015
Au 22 août 2015

desservant notre commune
disponible en mairie



Sillé le Philippe est une des rares communes de la région à commémorer cette fête nationale le jour même. Faites comme tous ces vacanciers étrangers du camping de Chanteloup, n'hésitez pas, venez nous rejoindre pour défiler dans notre petit bourg, à la lueur des flambeaux et des lampions. Si vous n'en possédez pas, nous vous en fournissons avant le top départ.

C'est escortés par l'orchestre d'harmonie SACOR-MUSIC de Savigné l'Evêque/Saint-Corneille, que nous déambulerons dans la Grande Rue puis dans la Rue Neuve, sans oublier de faire une halte devant notre monument aux morts pour jouer l'air de notre hymne national, sur lequel, nous entonnerons à l'unisson les paroles. C'est en apothéose que se terminera la soirée avec un feu d'artifice tiré par la société Pyro-Concept sur le terrain des sports.

NUMEROS UTILES

MAIRIE Secrétariat Tél. 02 43 27 51 08 Fax 02 43 27 39 66 Permanence soir et week-end Tél. 06 37 23 51 43 Mail : mairie-de-sille-le-philippe@wanadoo.fr Site internet : www.sille-le-philippe.fr HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC Du lundi au jeudi : de 14H00 à 17H45 Le vendredi et samedi : de 9H00 à 11H30	AGENCE POSTALE COMMUNALE Tél. 02 43 29 67 10 Mardi et Mercredi : de 9H00 à 11H45 Jeudi et Vendredi : de 14H30 à 17H15 Samedi : de 9H00 à 11H45 GROUPE SCOLAIRE RENE LANGLAIS Tél. 02 43 27 53 46 ACCUEIL PERISCOLAIRE Tél. 09 67 48 53 46 CANTINE SCOLAIRE Tél. 02 43 27 78 70	POMPIERS SAMU GENDARMERIE pour toute urgence, jour et nuit SAVIGNE-L'EVEQUE CURE DE LA PAROISSE : Abbé Gaëtan de BODARD Site internet : paroisse-de-savigne.over-blog.fr EDF : Dépannage électricité 24H/24H - 7/7 www.edf.fr VEOLIA - EAU NANTAISE DES EAUX SERVICES - Assainissement INFIRMIERE : Gaëlle BUET - 50 ter rue Principale Permanence Mardi et Jeudi : de 8H00 à 12H00	Appeler le 18 ou le 112 Composer le 15 Composer le 17 Tél. 02 43 27 50 11 Tél. 02 43 27 50 62 Tél. 09 726 750 72 Tél. 0 811 902 902 Tél. 0 969 323 529 Tél. 06 51 92 05 66
---	--	--	--